

14/05/2013

## “Les Principautés épiscopales de Bâle et Liège”



L'Ambassadeur B. de Cerjat et M. B. Dumoulin  
Les orateurs : MM. Th. Buehler et J-L Kupper

### Conférences de Theodor Buehler et Jean-Louis Kupper

Pour sa première conférence à Liège, notre Chambre a fait appel à deux conférenciers, les Professeurs **Theodor Buehler** de Bâle et **Jean-Louis Kupper** de Liège, pour traiter de sujets d'histoire qui s'intéressent aux racines communes des cités de Bâle et de Liège.

Ces principautés épiscopales au développement parallèle trouvent leur origine au Moyen Âge, peu avant l'An 1000, au sein du Saint Empire Germanique.

Et vont se perpétuer jusqu'à la Révolution française et l'arrivée des troupes républicaines.

Tout au long de leur existence, elles seront dirigées par des hommes d'église, également seigneurs séculiers.

L'une et l'autre vont voir leur frontière varier au fil des siècles en fonction des conquêtes territoriales ou des dépendances ecclésiastiques.

En présence du Gouverneur *Michel Foret*, et dans le cadre prestigieux du Palais des Princes-Evêques, *Bruno Demoulin*, historien et Directeur Général à la Direction Générale de la Culture de la Province de Liège, prononce le mot d'accueil.

Le Pr **Theodor Buehler\*** brosse tout d'abord l'histoire de la Principauté des Evêques de Bâle, "un pays frontière entre le Saint Empire romain germanique et la Confédération suisse, une principauté souvent négligée par les historiens, mais bien connue par les archives conservées". On n'en attend pas moins d'un pouvoir religieux !

Le diocèse de Bâle, qui dépend de l'archidiocèse de Besançon, a surtout des limites naturelles : le cours du Rhin depuis l'embouchure de l'Aar jusqu'au "Landgraben", frontière actuelle entre le Haut et le Bas-Rhin, le cours de l'Aar de Soleure à son embouchure ou encore le cours du Doubs jusqu'à Saint-Ursanne.

Ce diocèse comprend notamment la ville-cathédrale de Bâle, le territoire de la principauté à l'exception de l'Ajoie et d'Orvin, l'actuel canton de Bâle-Campagne et le Haut-Rhin.

Tout commence, nous apprend le Professeur Th. Buehler, quand Rodolphe III, dernier Roi de Bourgogne, cède à l'Empereur Henri II, la ville de Bâle, qui devient ainsi Ville d'Empire, tandis que les Evêques de Bâle deviennent vassaux et de ce fait Princes d'Empire. Le même Rodolphe III cède à l'Evêque *Adalberon* le monastère de Moustier-Grandval en 999, marquant ainsi le début de l'expansion des dépendances séculières de l'évêché.

Aux 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles, les évêques sont nommés par les Empereurs d'Allemagne et en sont très proches : l'évêque *Bourcart de Ferius* accompagne Henri IV à la célèbre entrevue de Canossa auprès du pape Grégoire VII, *Ortlieb de Frobourg* est un intime de Frédéric Barberousse, *Lutold Ier d'Aarburg* est appelé par l'Empereur à la Diète de Worms (pour régler un différend avec Liège...), *Gérard de Vuippens* suit l'empereur Henri VII en Italie.

Mais ce service des empereurs d'Allemagne fait en sorte que les évêques s'endettent de plus en plus. Ils doivent vendre villes et prévôtés, notamment à la Ville de Bâle qui s'émancipe immanquablement de la domination épiscopale.

Dès 1212, l'Empereur concède à la Ville le droit d'élire un conseil sans l'assentiment de son évêque.

Par la suite, dès 1388, des villes de l'évêché profitent de la faiblesse du pouvoir temporel des évêques pour signer des traités de combourgeoisie avec Bâle, Soleure et Berne.

Jusqu'au règne de *Caspar zu Rhein* (1479-1502), l'histoire des évêques de Bâle fait partie intégrante de l'histoire de l'Empire. Malgré leur situation financière désastreuse, les évêques continuent, du moins formellement, à remplir leurs obligations vis-à-vis de l'Empire.

Mais en 1528, la Réforme triomphe à Bâle. L'évêque *Philippe de Gundelsheim* se retire à Porrentruy. Le territoire séculier de l'évêché s'étend alors sur l'actuel canton de Jura, le Jura Bernois et les districts de Lauffon et du Birseck.

Après la Réforme, n'ayant pas obtenu de l'Empire l'aide qu'il attendait, le restaurateur de la principauté épiscopale *Jean-Christophe Blarer de Wartensee* (1575-1608) signe une alliance avec les Sept Cantons catholiques en septembre 1579.

Au départ de sa capitale Porrentruy, *Jean-Christophe Blarer de Wartensee* transforme les territoires qui lui sont soumis, en un état moderne, centralisé et absolutiste. Il remet en état les mines et la fonderie de Courrendlin, émet une nouvelle monnaie, fonde une imprimerie.

Lui et ses successeurs s'inspirent du modèle français.

Face à la contestation de son absolutisme, l'évêque de Bâle signe une alliance secrète avec la France en 1739, renouvelée

en 1780. Les troupes françaises ont raison des rebelles; mais dès qu'éclate la Révolution française, le soulèvement est général et les troupes de volontaires français envahissent la principauté, provoquant la fuite de l'évêque *François Joseph Sigismond de Roggenbach* à Bienne, puis à Constance.

La République Rauracienne est proclamée le 17 décembre 1792, ce qui marque la fin définitive de la principauté épiscopale de Bâle et de son appartenance au Saint Empire, lui-même dissous en 1806.

### ■ **Notger et Raoul de Zähringen**

**Jean-Louis Kupper**, professeur d'histoire du haut Moyen Âge à l'Université de Liège\*\*, centre son exposé sur les deux princes-évêques d'origine "suisse" (autorisons-nous cet anachronisme!) : *Notger* (972-1008) et *Raoul de Zähringen* (1167-1191).

"Il est aujourd'hui généralement admis, affirme-t-il, que *Notger*, le prince-évêque fondateur, venait de Saint-Gall, localité qui faisait partie du Duché de Souabe, dans le Sud-ouest du Saint Empire".

Saint-Gall est alors un grand centre intellectuel. *Notger* y est remarqué par l'empereur Othon Ier qui l'appelle dans une "école du Palais", une chapelle royale où les candidats peuvent être jaugés, un peu l'ENA de l'époque, indique J-L Kupper, où l'Empire forme ses futurs grands fonctionnaires.

En 972, Othon Ier le nomme au siège épiscopal de Liège, un genre de parachutage politique, dans le cadre du "Reichskirchesystem", explique l'historien, ce maillage de l'empire institué par les Ottoniens, où les évêques jouent un rôle de relais dans la gestion des territoires et consolident ainsi le pouvoir impérial.

En 980, *Notger* reçoit également le privilège d'immunité générale qui, sous l'autorité directe du roi, le fait seul et unique maître de ses terres, terres "immunisées" où aucun fonctionnaire royal n'a le droit de pénétrer pour y exercer la justice, percevoir des impôts ou lever des troupes.

En 985, l'impératrice Theophano, épouse d'Othon II puis régente sous la minorité d'Othon III, octroie à *Notger* le Comté de



⤴ Mme Fl. Roth, Consul honoraire de Suisse entourée de membres de l'Association Suisse-Liège



## Palais des Princes-Evêques

14/05/2013

Huy, ce qui fait de lui le premier prince-évêque de Liège.

Fortement lié à la dynastie ottonienne, Notger accompagne l'empereur en Italie à trois reprises et contribue à y conforter le pouvoir impérial. Il agrandit ses possessions, notamment en conquérant la forteresse de Chèvremont.

Au-delà de ses fonctions politiques ou militaires, Notger est aussi homme d'église et bâtisseur, la ville Liège se devant d'être à la hauteur de son Prince-Evêque.

Des fortifications bien sûr, un nouveau palais épiscopal, mais aussi cinq collégiales et l'église Saint-Lambert, où fleuriront 600 choeurs, autant de "manufactures de prières".

Suisse aussi - et l'appellation reste anachronique - est *Raoul de Zähringen*, car il appartient à cette grande famille de Souabe, issue de Fribourg en Brisgau, dont les membres furent, de 991 à 1218, ducs de Zähringen, comtes de Thurgovie et de Villingen, ducs de Carinthie, comtes de Zurich, de Soleure et de Berne. Créateurs de villes, les Zähringen ont notamment fondé Fribourg et Berne.

Fils du duc Conrad Ier de Zähringen, *Raoul de Zähringen* est bousculé dans sa nomination d'évêque de Mayence (La Querelle des Investitures n'est terminée que depuis quelques années).

En 1167, il est nommé prince-évêque de Liège.

Durant son règne qui va durer jusqu'en 1191, il reconstruira le palais des Princes-Evêques après le grave incendie qui ravage le centre de la ville en 1185.

C'est sous son épiscopat que Lambert le Bègue, fonde un premier béguinage à Liège, prêche contre la simonie et le trafic des bénéfices ecclésiastiques dont il accuse l'évêque Raoul. Celui-ci le fait arrêter et enfermer dans le château de Rochefort, puis, après les protestations du peuple, le fait conduire à Rome. Le pape donne raison au prêcheur contre l'évêque.

En 1188, aux côtés de Frédéric Barberousse, il participe à la troisième croisade. Avec son armée, il collabore au siège de Saint-Jean-d'Acre. Au retour, il meurt à Herdern et est enterré au monastère de Sankt Peter.

Mais il a rapporté la relique de Saint-Lambert.

Sautons par-dessus les siècles : comme Bâle, la Principauté de Liège disparaîtra suite à la révolution liégeoise qui vit l'entrée des troupes révolutionnaires en 1792, puis en 1794.

En 1795, la principauté fut incorporée à la Première République française.

Les discussions entre historiens se sont poursuivies lors du cocktail dînatoire dans la salle des Pas Perdus, dans une ambiance helvético-liégeoise du meilleur aloi.



↑  
L'Ambassadeur B. de Cerjat et M. le Gouverneur M. Foret  
MM. J-L Kupper et Br. Dumoulin, complices d'Histoire et de plume  
Le cocktail dînatoire dans la salle des Pas Perdus

\* Ancien avocat et professeur de l'Histoire du Droit germanique et européen à l'Université de Zurich de 1972 à 2001, auteur d'une thèse consacrée au droit de l'ancienne principauté de Bâle

\*\* Auteur notamment de "*Raoul de Zähringen, évêque de Liège (1167-1191). Contribution à l'histoire de la politique impériale sur la Meuse moyenne*", de "*Liège et l'Église impériale (XIe-XIIe siècle)*" et, en collaboration avec Bruno Dumoulin, de "*Histoire de la Principauté de Liège. De l'an mille à la Révolution*" et de "*Histoire de la Wallonie. De la préhistoire au XXIe siècle*".



*MM. S. Beltrametti avec le Consul honoraire d'Autriche et son épouse*

*MM. Chr. Rapin et Ph. Kenel*



*Mme J. Schmid-van Durme et M. A. Schmied*

*MM. Cl. Loits et Y. Neujean entourant Mme M. Herchuelz*



**Pour une communication  
écrite et visuelle  
adaptée à vos objectifs**

BROCHURES  
MAILING / E-MAIL MARKETING  
PUBLICITÉ  
COMMUNICATION INTERNE  
JOURNAL D'ENTREPRISE

Contact : Paul Soyeur

Rue du Noyer 291 - 1000 Bruxelles  
T.: 02/735 51 98 - Fax: 02/735 48 16  
[communicative@numericable.be](mailto:communicative@numericable.be)